

Jean LETAULT
ARCHITECTE D.P.L.G.

1 rue DARWIN
49100 ANGERS
☎ 02-41-28-38-16 ☒ 02-41-28-44-00

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PAVILLON D'HABITATION

PROPRIETE DE M^r et M^{me} RIBAUT Pascal
Lot n° 39, Lotissement : La Molière III

49124 St BARTHELEMY D'ANJOU

| ECHELLES : | |
|---------------------|-----------|
| PLAN DE SITUATION : | 1 : 10000 |
| PLAN MASSE | ? |
| PLAN R.D.C : | 1 : 50 |
| PLAN DES COMBLES : | 1 : 50 |
| COUPE A.A. : | 1 : 50 |
| FACADES : | 1 : 100 |

DATE : 14 avril 2005.

PLAN N°1

LE PROPRIETAIRE

M^r ONAIN Bernard

LE MAÎTRE D'ŒUVRE

M^r Jean LETAULT

CAP MAÇON

UP1

Analyse d'une situation professionnelle

DOSSIER TECHNIQUE

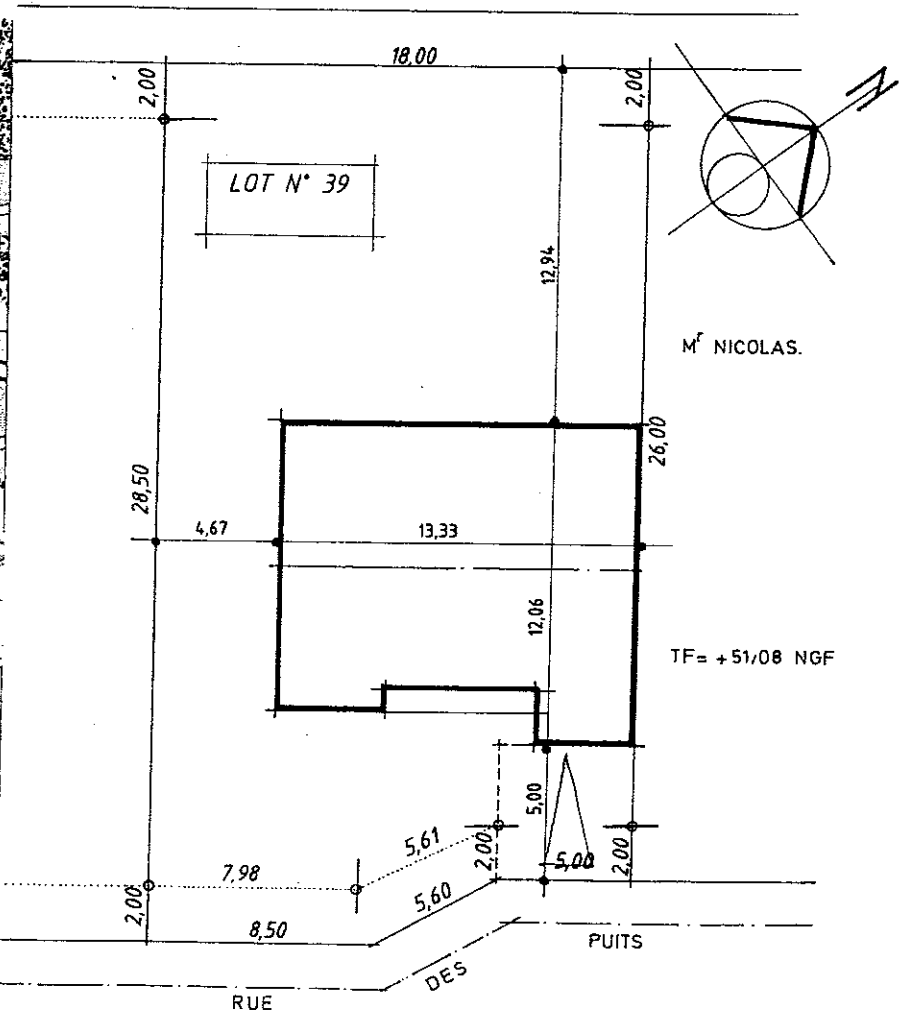
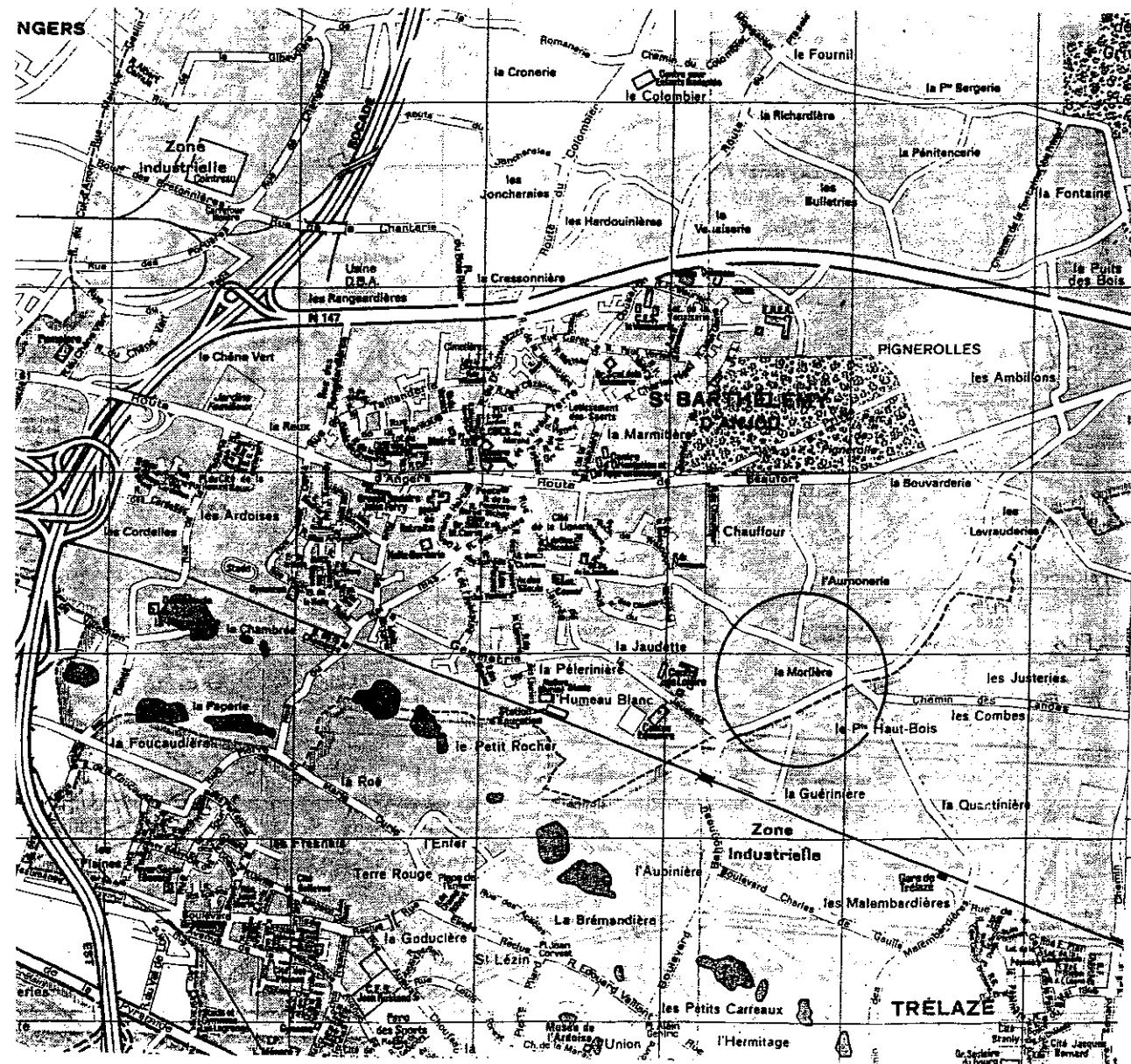
Ce dossier est à rendre à la fin de l'épreuve

| Groupement inter académique II | Session | Code | | |
|--------------------------------|----------------------------|-------|-------------|--------------------|
| | 2006 | 60015 | | |
| Examen et spécialité | | | | |
| CAP MAÇON | | | | |
| Intitulé de l'épreuve | | | | |
| Type | Facultatif : date et heure | Durée | Coefficient | N° de page / total |
| TECHNIQUE | | | | DT 1/8 |

PLAN DE SITUATION

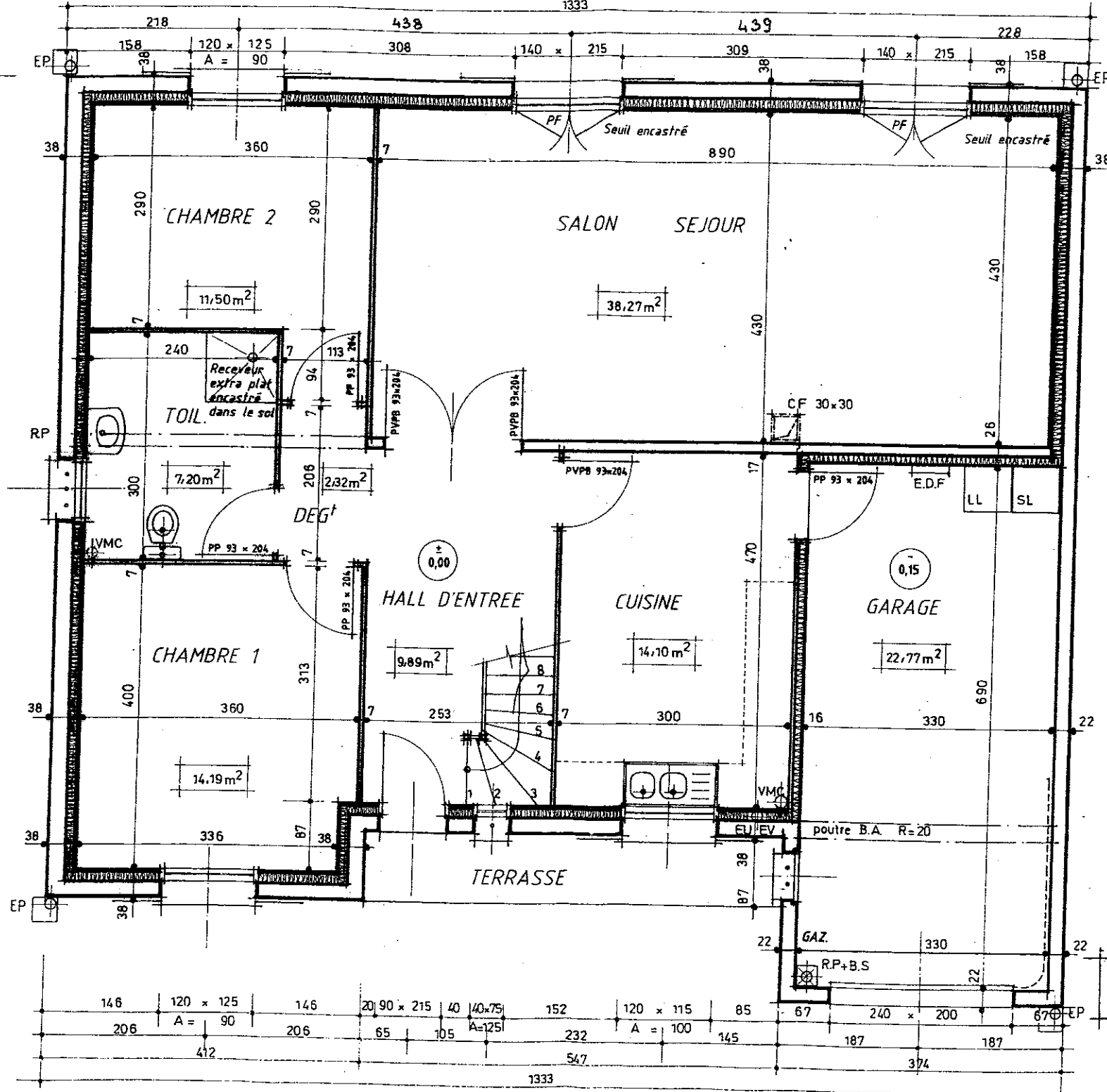
PLAN DE MASSE

Echelle =



TERRAIN SITUÉ A : La Morlière III
 S^t BARTHELEMY D'ANJOU
 49124

| | | | |
|-----------------------|-----------|---------------|--------|
| Examen et spécialité | CAP MAÇON | Rappel codage | 60015 |
| Intitulé de l'épreuve | | N° de page | DT 2/8 |



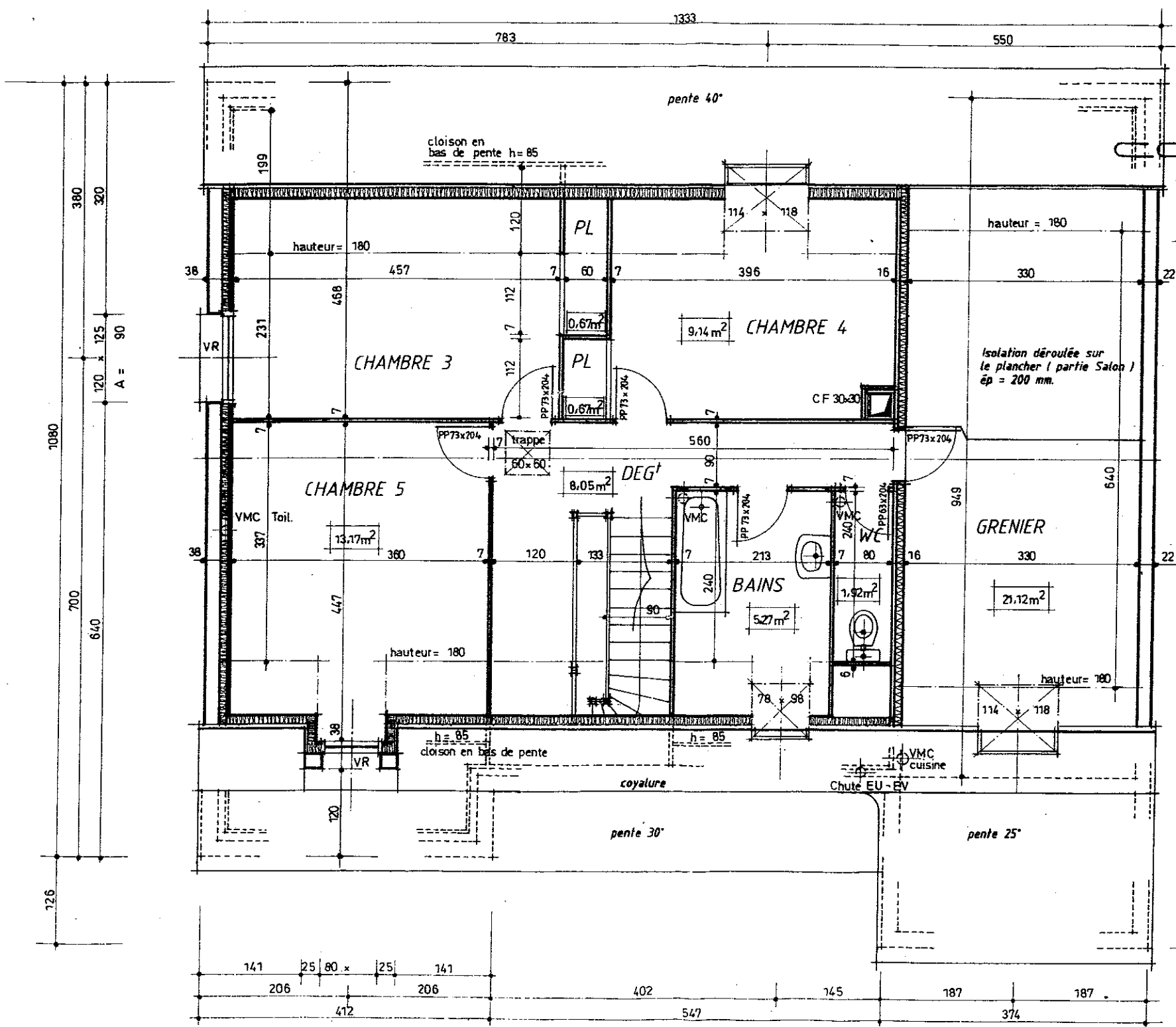
R.D.C.

Surface habitable = 97,47m²
 Surface annexe = 22,77m²

| | | |
|--------------------------|----------------|--------|
| Examen et spécialité | Rappel coulage | 60015 |
| | N° de page | DT 3/8 |
| CAP MAÇON | | |
| Instituteur de l'Épreuve | | |

Surf totale habitable = 146,91m²
 Surf totale annexe = 43,89m²

1206
 1080
 540
 500
 80 x 95
 A = 120
 540
 500
 126

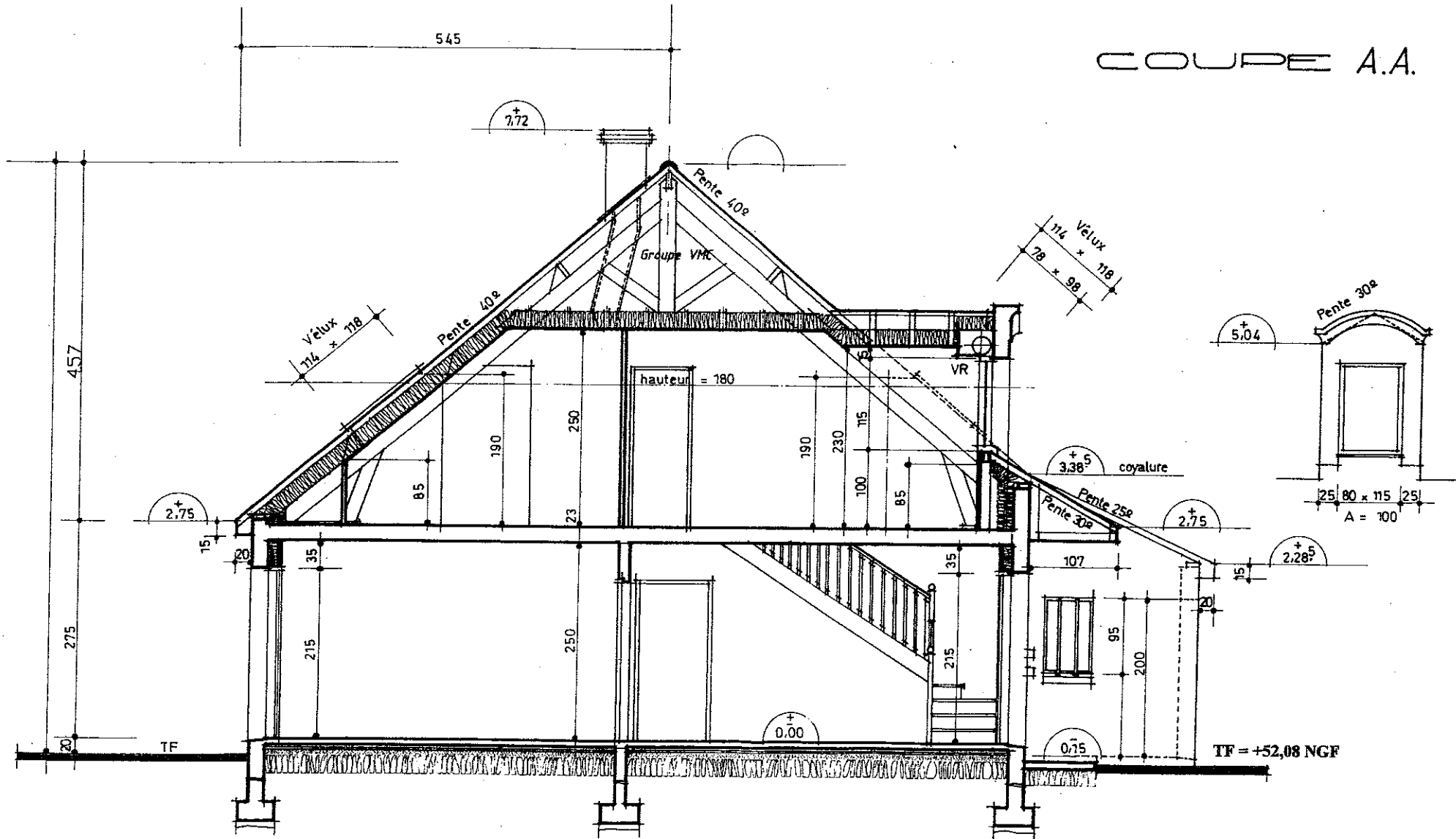


COMBLES

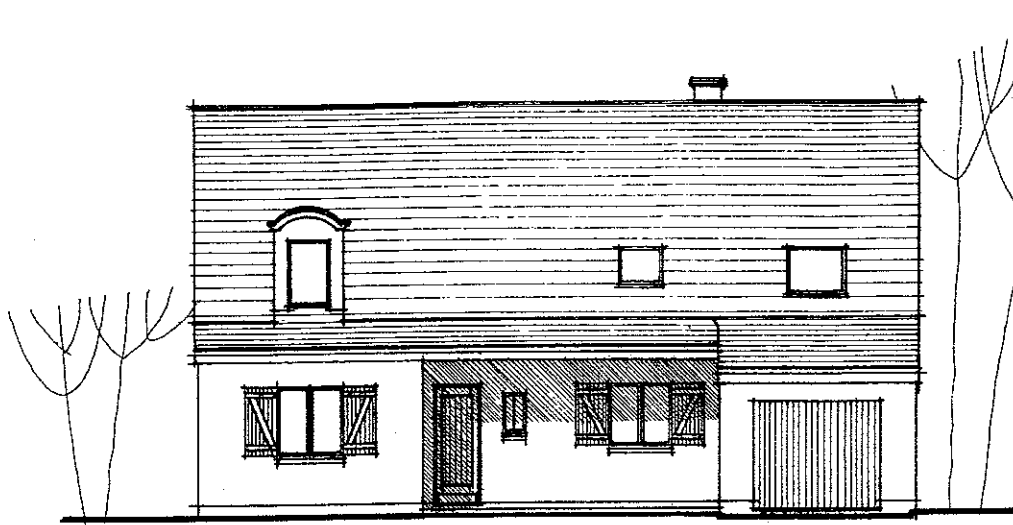
Surface habitable =
Surface annexe = 21,12m²

| | | |
|-----------------------|----------------|--------|
| Examen et spécialiste | Kappel coulage | 60015 |
| | N° de page | DT 4/8 |
| CAP MAÇON | | |
| Initiale de l'épreuve | | |

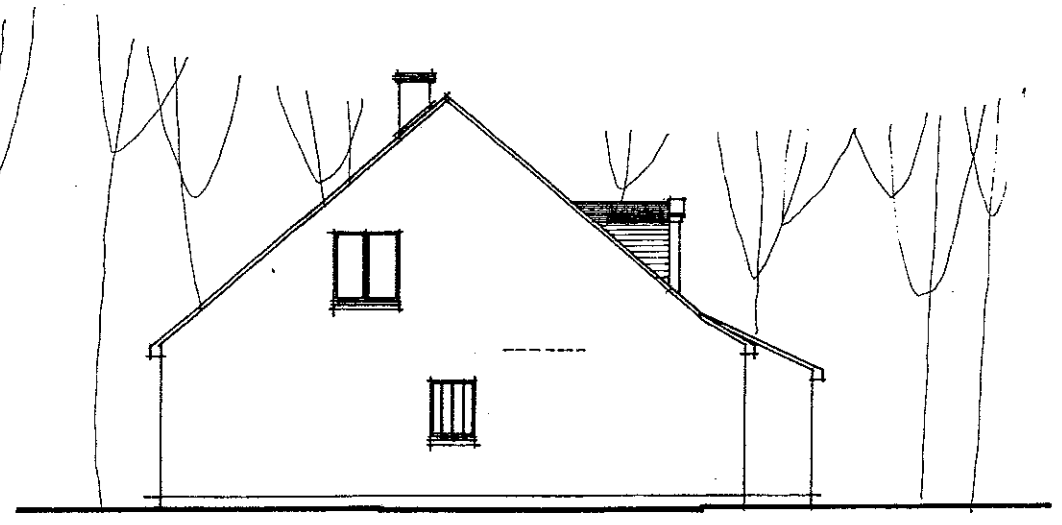
COUPE A.A.



| | | |
|-----------------------|------------------|------------------------|
| Examen et spécialité | CAP MAÇON | Rappel codage 60015 |
| Intitulé de l'épreuve | | N° de page DT 5/8 |

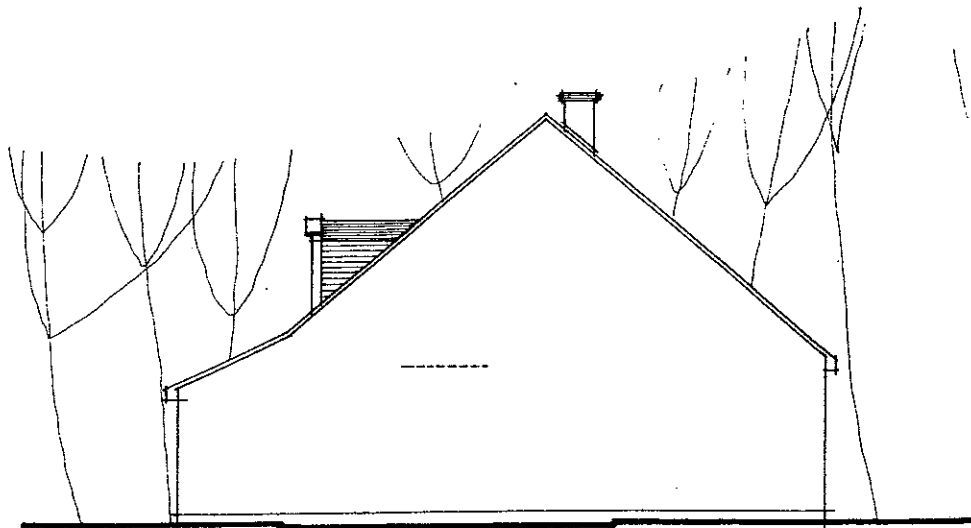


Façade principale.

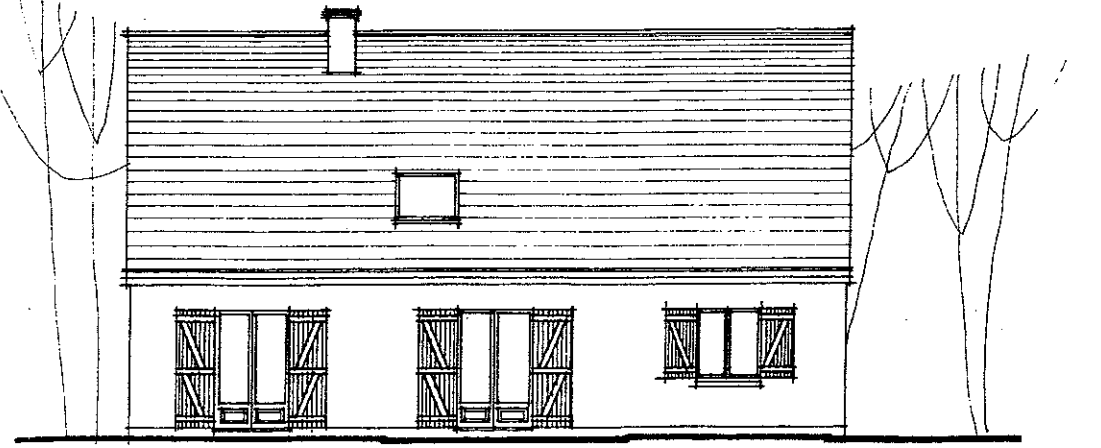


Pignon latéral gauche

FACADES Echelle = 1 / 100



Pignon latéral droit



Façade postérieure.

| | | |
|-----------------------|------------------|---------------|
| Examen et spécialité | CAP MAÇON | Rappel codage |
| Intitulé de l'épreuve | | 60015 |
| | | N° de page |
| | | DT 6/8 |

LOT N° 1 GROS ŒUVRE

1. NATURE ET QUALITE DES MATERIAUX**1.1 Béton**

- Sable roulé 0/3
- Gravillons lavés 5/20
- Dosage de principe : 0,4 m3 de sable, 0,8 m3 de gravillons
- Ciment : norme P 15301
- Béton n° 1 : gros béton de fondation (150 kg/m3 CEM II/A 32,5)
- Béton n° 2 : B.A, semelles de fondations ; dallage, dalle de compression, chaînages, linteaux (350 kg/m3 CEM II/A 32,5)

1.2 Mortier

- Mortier n° 1 : 1,2 m3 de sable + 300kg CEM II/A 32,5 pour mortier à hourder
- Mortier n° 2 : 1 m3 de sable + 270 kg CEM I + 135 kg de NHL pour enduits.
- Mortier n° 3 : 1 m3 de sable + 500 kg CEM I pour chapes.
- Mortier n° 4 : 1 m3 de sable + 270 kg CEM II/A 32,5 + 10kg de "sikalite" pour enduit étanche..

2. FONDATIONS

Le système de fondation mis en œuvre devra être adapté à la construction en tenant compte de la résistance du sol, des charges permanentes et d'exploitations.

Dans tous les cas, le fond de fouille devra être descendu à une profondeur suffisante pour mettre le sol d'assise hors gel.

2.1 Semelles filantes

- Béton de propreté en béton n° 1, épaisseur minimale 5 cm
- Semelles filantes en béton n° 2, section 50 x 20, armatures en S45.

2.2 Murs de fondations

- Mur en agglomérés de ciment plein de 20 x25 x50, hourdés au mortier n° 2. Enduit étanche à base de bitume épais de 5 mm d'épaisseur, remonté au dessus du niveau fini du sol extérieur, ou peinture bitumineuse de type "Trapcofuge" ou similaire.
- La partie visible du soubassement sera enduite en mortier n° 2

3. CANALISATIONS – RESEAUX

Les réseaux EP propres au pavillon, intérieures à la parcelle ou situés sous dallage seront à la charge du présent lot jusqu'à et y compris la sortie et le raccordement au regard en limite de propriété.

3.1 Réseau E.U – E.V

Les réseaux E.U et E.V seront distincts jusqu'aux regards de raccordement hors bâtiment.

3.11 Tranchées

- Ouverture des tranchées, leur fond sera dressé suivant une pente régulière
- Remblai en sable des tranchées par couches damées de 20 cm d'épaisseur.

3.12 Culottes en attente

- Fourniture et pose de culottes en attente avec tamponnage provisoire, au niveau du dallage sur terre plein, au droit de chaque appareil, siphon de sol.

3.13 Siphon de sol

- Siphon de sol en PVC de 140 mm de diamètre, posé dans le garage, raccordement au réseau E.U.

3.13 Regards

- Regards préfabriqués 30 x 30 x35 y compris tampon béton.

3.2 Réseau E.P**3.21 Tranchées**

- Ouverture des tranchées, leur fond sera dressé suivant une pente régulière
- Fourniture et pose de canalisations PVC, depuis le pied de descente des façades jusqu'à et y compris raccordement aux regards du réseau.
- Remblai en sable des tranchées par couches damées de 20 cm d'épaisseur.

3.22 Regards

- Regards préfabriqués béton avec dalle de couverture échancrée au pied de chaque descente, implantée en contact avec la façade pour permettre le raccordement direct..

4. DALLAGES**4.1 Fond de forme**

Dressement, reprises et cylindrage du fond de forme.

4.2 Couche anti-contaminant

Couche de sable ou sablon cylindré, épaisseur 5 cm

Forme en tout venant non capillaire, compacté et cylindré de 15 cm d'épaisseur et couche de sable de 5 cm.

| | |
|-----------------------|---------------|
| Examen et spécialité | Rappel codage |
| CAP MAÇON | 60015 |
| Intitulé de l'épreuve | N° de page |
| | DT 7/8 |

4.3 Ecran étanche

Polyane de 200 microns posé à larges recouvrements (20 cm minimum) et relevé en périphérie avec recouvrement en surface de l'isolant.

4.4 Isolation thermique

Panneaux en mousse isolante rigide de 5 cm d'épaisseur, type "UBNIMAT", sur toute la surface habitable.

Isolation périphérique de 2 cm d'épaisseur dans la hauteur du dallage, entre la dalle et le mur de fondation.

4.5 Dallage béton Armé

Dalle en B.A de 12 cm, calculée pour une surcharge de 250 kg/m², armée au minimum d'une nappe de treillis soudé ST20.

Cote de niveau brute du dessus dallage : -0,06

4.6 Sol du garage

Le sol sera surfacé et plan. Cote de niveau du sol fini : -0,15

5. MURS ET OSSATURES B.A

5.1 BBM

Murs en maçonnerie d'agglomérés de ciment creux 20x25x50 hourdés au mortier n°1 et ossaturés par des chaînages horizontaux et verticaux.

Joints refoulés en montant dans les parties intérieurs du garage.

L'entrepreneur se mettra en rapport avec les entreprises concernées par les réservations à prévoir pour : gaines- ventilations – électricité – chauffage et plomberie.

5.2 Linteaux dans maçonnerie

Linteaux en béton armé, coulés dans blocs coffrant (béton n°2)

5.3 Chaînages verticaux et horizontaux

Chaînages en béton armé. (béton n°2)

Au droit de la dalle et du plancher, seront posées des planelles.

5.4 Arases obliques

Arase oblique des pignons en béton ; réservations à prévoir pour scellement des pannes.

5.5 Lucarne

Le fronton de lucarne sera réalisé en béton gris (béton n°2) et sera enduit par le ravaleur ; Possibilité de préfabrication de cet élément suivant les possibilités de l'entreprise.

6. PLANCHER HAUT DU REZ-DE-CHAUSSEE

Plancher réalisé en poutrelles et entrevous polystyrènes type "RECTOR" 12 + 4

Le surfacage sera rendu plan et rugueux pour accrochage d'une chape de 5 cm d'épaisseur plus revêtement mince type parquet flottant dans les chambres et dégagement, dans salle de bain et WC, prévoir du carrelage.

Enduit plâtre en sous face de 1cm.

7. OUVRAGES DIVERS

7.1 Seuils

Seuils en béton gris coulés avec pente vers l'extérieur, arrondis au fer et lissés avant la pose des menuiseries.

7.2 Appuis

Appuis en béton blanc, coulés en place ou préfabriqués. Ils seront saillants et à oreilles. Epaisseur totale : 14cm

7.3 Conduit de fumée

CF et VH en boisseaux simples parois. Mur de doublage en BBM creux 10x20x50 et couronnement en briques de parement 5x7,5x22

8. ENDUITS

8.1 Sur soubassement

Enduit traditionnel au ciment (mortier n°4) ou du type "Trapcofuge".

8.2 Sur mur en élévation

Enduit traditionnel au mortier bâtard ou projeté monocouche PRB 85.

9. CANALISATIONS

Les canalisations seront du type assainissement de diamètre 110 mm.

| | |
|-----------------------|---------------|
| Examen et spécialité | Rappel codage |
| CAP MAÇON | 60015 |
| Intitulé de l'épreuve | N° de page |
| | DT 8/8 |